



INFORMATION

Un recyclage est à dispenser en fonction des opérations effectuées, de la complexité des opérations, de l'évolution technologique des produits installés. La périodicité recommandée est de 3 ans

Nombre de participants

8 maximum par session

Durée

1 jour, soit 7 heures

Public concerné

Tout public des métiers de l'installation et du dépannage du bâtiment

Références

- Publication NFC 18510
- Brochure INRS ED 6127
- Décret 2010-1118

Pré-requis

Il est impératif d'avoir un titre d'habilitation valide de moins de 4 ans

Tarif par stagiaire

280€ HT, soit 336€ TTC

Moyens d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitude pédagogique

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation / QCM de fin de formation / Mises en situations pratiques sur équipements spécifiques du métier concerné / Attestation de formation

RECYCLAGE HABILITATION ÉLECTRIQUE (BS OU BR)

Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- **opérer en sécurité** sur l'ensemble ou sur une partie d'un ouvrage en exploitation
- **appliquer les consignes de sécurité** lors d'une intervention élémentaire sur des installations électriques basse tension (BT)
- **accéder aux locaux réservés** aux électriciens en BT

Programme

- Rappel sur le principe de l'habilitation électrique, les définitions générales, les domaines de tension et les différentes habilitations concernées
- Les dangers et les effets du courant électrique
- Analyse des moyens de protection contre les chocs électriques
- Les interventions générales
- Exercices pratiques de dépannage en respectant les prescriptions de sécurité électrique
- Etude de cas rencontré, partage d'expérience
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit avec son propre matériel de protection (à emporter)
- Les informations sur les premiers secours
- Que faire en cas d'incendie ?
- QCM et mises en situation

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices pratiques

- Mise en situation sur tableaux électriques résidentiels et équipements en salles pratiques chauffage électrique, eau chaude sanitaire, chaudières, ventilation et pompes à chaleur

Apports théoriques

- Apports théoriques à l'aide d'une vidéo projection de supports animés en inter activité et échanges formateur-stagiaires et stagiaires-stagiaires

LES + DE CETTE FORMATION

- Adaptation de la formation au métier de plombier chauffagiste et d'électricien
- Exercices pratiques sur équipements en situation réelle des centres de formation
- Rappels sur les notions électriques élémentaires (animations et exercices pratiques)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

📞 04 72 10 27 69

www.thermor-pro.fr

RUBRIQUE FORMATIONS

À retourner par courrier accompagné du règlement à :
CESC - Service formation - 13 boulevard Monge
69330 MEYZIEU

Tél. : **04 72 10 27 69**
formation@groupe-atlantic.com

RÉFÉRENCE DE LA FORMATION

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- CEL 1-56** / Sélection et vente - Conseil
- AGR 1-19** / Habilitation électrique
- AGR 1-26** / Recyclage habilitation électrique

CHAUFFE-EAU

- ESE 1-56** / Montée en gamme
- ESE 1-03** / Installation CETHI
- ESE 1-04** / SAV CETHI

ATTESTATION APTITUDE

- AGR 1-00** / Systèmes thermodynamiques
- AGR 1-04** / Préparation
- AGR 1-03** / Examen

POMPE À CHALEUR AIR/AIR

- CLM 1-56** / Sélection et vente
- TRV 1-03** / Fluides R32
- CLM 1-53** / Installation split
- CLM 1-55** / Installation gainable
- CLM 1-10** / Entretien
- CLM 1-06** / SAV niveau 1
- CLM 1-08** / SAV niveau 2

POMPE À CHALEUR AIR/EAU

- PAC 1-56** / Sélection et vente
- AGR 1-06** / Formation QualiPac
- PAC 1-52** / Conseil et chiffrage
- PAC 1-03** / Installation
- PAC 1-05** / Manipulations frigorifiques
- PAC 1-06** / SAV
- PAC 1-14** / Diagnostic dépannage

PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	E-MAIL DU PARTICIPANT	DATE	LIEU

ENTREPRISE

Raison sociale* :

Contact administratif : Madame, Monsieur :

N° Siret* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Vous êtes : Installateur Autre, précisez :

FACTURATION

Passez-vous par un organisme financeur de formation ? Oui Non

- Organisme financeur : OPCO de la Construction (Constructys...)
 OPCO des Entreprises de proximité (AGEFOS PME...)
 OPCO des Entreprises de services à forte intensité de main d'œuvre (Opcalia...)
 Autre, précisez :

Si nous ne recevons pas l'accord de prise en charge avant la formation, la facture sera adressée et ne pourra faire l'objet d'aucune modification

VOTRE COMMERCIAL THERMOR

Nom : Prénom :

Ci-joint chèque(s) libellé(s) à l'ordre de CESC, **en TTC**, en règlement du ou des stages.

Nous vous remercions d'établir un chèque par session.

Date : / / Signature⁽¹⁾ :

Cachet de l'entreprise

Est-ce que le ou les stagiaires ont besoin d'un aménagement spécifique pour suivre la formation ?

Oui. Le(s)quel(s) : Non

En cochant cette case, j'atteste que le stagiaire dispose des pré-requis indiqués dans la fiche programme et accepte de transmettre toutes pièces justificatives à l'organisme de formation

⁽¹⁾ La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve de nos conditions générales.

Les conditions générales et le règlement intérieur applicable à nos formations sont disponibles sur notre site www.thermor-pro.fr